

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE COMITÉ
DE RÉDACTION CONCERNANT LES CONCOURS
PROPOSÉS.

1o Le Comité de Rédaction proposera de temps à autre des questions sur des sujets relatifs à l'éducation, et toutes les personnes qui s'occupent de l'enseignement primaire pourront concourir.

2o Les sujets proposés seront publiés dans le *Journal de l'instruction publique*.

3o Les travaux des concurrents deviendront la propriété du Comité de Rédaction, et, dans aucun cas, ne seront renvoyés aux auteurs.

4o Les travaux couronnés seront publiés, en tout ou en partie, dans le *Journal de l'instruction publique*, et la Rédaction se réserve le droit de faire le choix, parmi les travaux reçus, de la partie qu'elle jugera nécessaire à la solution de la question proposée.

5o Chaque travail devra être transmis sous un nom supposé, accompagné d'une lettre cachetée renfermant le nom véritable de l'auteur, et sur l'enveloppe de laquelle se lira le nom supposé. Cette lettre ne sera ouverte que dans le cas où le travail sera couronné.

6o Les travaux devront être adressés au Comité de Rédaction un mois après la publication des questions proposées.

7o Le Comité de Rédaction décernera une prime à l'auteur du travail couronné, et s'il arrive que les travaux de deux concurrents soient égaux en mérite, la prime alors sera partagée.

1^{er} SUJET DE CONCOURS.

Prime offerte et payable en livres, \$10.

COURS D'ÉTUDES TRIENNAL pour écoles élémentaires de campagne, comprenant les matières obligatoires, les matières facultatives, accompagné d'un TABLEAU DE L'EMPLOI DU TEMPS.

N. B. Le concurrent, dans la préparation de son travail, devra se rappeler qu'une école élémentaire de campagne est généralement sous la direction d'une seule personne, qu'on n'y enseigne qu'une seule langue, et que la durée des classes est de 6 heures par jour, ou 30 heures par semaine.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Principes généraux d'éducation.

Exposé à tous les besoins et à toutes les misères qui commencent avec la vie, l'homme est soumis à l'influence des habitudes, des inégalités de caractère, des travers ou des passions de ses parents et de tous ceux qui l'entourent.

Il est fragile et enclin au mal, dit la Genèse; comment donc combattre et détruire ces fâcheuses tendances qu'il a sucées avec le lait?—Dès leurs plus tendres années, cultivez l'esprit des enfants, formez leurs cœurs; et tous ces mauvais penchants, ces dangereuses inclinations qui semblent les dominer, fléchiront devant les principes d'une bonne éducation.

Lorsque Dieu le créa, l'homme n'avait pas cette funeste propension au mal; mais il a dégénéré: et le Créateur, pour le punir d'avoir osé méconnaître son autorité, imprima sur son front le caractère indélébile de sa déchéance. Livrés à eux-mêmes, les hommes oublièrent promptement leurs devoirs; la licence amena le crime, et bientôt les passions déchainées fécondèrent le germe de tous les vices.

Les philosophes de l'antiquité, frappés de ce désordre moral, essayèrent d'en rechercher la cause; et sans autre guide que leur raison, ils ont reconnu que l'homme portait la peine d'une faute originelle.

Si l'homme est enclin au mal, il a aussi la faculté de se porter au bien; et souvent l'exemple, l'occasion, le déterminent au vice ou à la vertu. Il a donc besoin qu'on lui donne de bons préceptes moraux et religieux, qu'on lui inspire de nobles sentiments dès qu'il peut faire usage de ses facultés. Ces principes façonnent tellement la jeunesse, qu'elle perd bientôt les mauvaises dispositions de son naturel, et qu'elle devient jalouse de se parer de toutes les vertus sociales. Aussi un maître sage et vigilant doit-il surveiller dans ses élèves tous les mouvements de leurs cœurs, et développer graduellement à leur jeune intelligence les plus importantes vérités de la morale et de la religion.

Cette première étude d'observation et d'investigation conduira promptement